

CPTS « Ruscino »

Département Pyrénées-Orientales (66)

Avis sur la lettre d'intention

Porteur du projet : Monsieur Mark Oude - président de l'association CPTS Ruscino

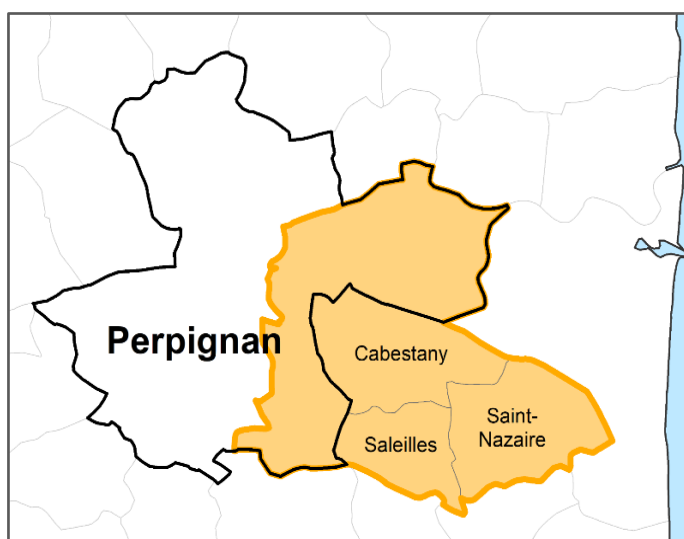
Caractéristiques de l'équipe projet :

L'équipe projet est composée de : 2 médecins généralistes ; 2 IDE ; 2 IDE Asalée ; 1 IPA ; 2 Coordinateurs de MSP

Date de réalisation de l'analyse : Juin 2023

Les caractéristiques du territoire correspondent-elles bien à un projet de CPTS ? OUI

Le territoire est constitué de 3 communes et 10 quartiers (zones IRIS) de la ville de Perpignan.



- Territoire urbain et dense, qui comprend la partie est de la ville de Perpignan (préfecture du 66), à proximité de la côte méditerranéenne et de la frontières espagnole.

- Population estimée à 47 617 habitants

- Catégorie ACI retenue : Taille 2 (entre 40 000 et 80 000 habitants)

- Autres projets de CPTS limitrophes : CPTS Agly (ACI signés)

Il n'existe pas de chevauchement de territoire avec le projet identifié à proximité.

Les acteurs sont-ils bien impliqués sur la constitution de la CPTS ? OUI

Profession	Nombre de professionnels identifiés	Nombre de professionnels sollicités	Nombre de professionnels souhaitant adhérer à la démarche	% de professionnels mobilisés
Médecins généralistes	67	67	12	18 %
Médecins spécialistes	148	148	6	4 %
Infirmiers	152	152	19	12,5 %
Biologistes	4	4	1	25 %
Pharmaciens	19	19	11	58 %
Masseurs-Kinésithérapeutes	134	134	5	4 %
Sages-femmes	7	7	4	57 %
Orthophonistes	11	11	4	36 %
Orthoptistes	2	2	1	50 %
Dentistes	46	46	0	0 %
Pédicures-podologues/orthésistes	8	8	2	25 %

Actuellement près de **11 % des professionnels de santé du territoire sont impliqués dans le projet**. La phase d'élaboration du projet de santé permettra de poursuivre la mobilisation et d'établir des partenariats avec les structures du territoire. Les 2 MSP intégrées au territoire sont engagées dans la CPTS, ce qui permettra un apport d'expérience et de méthode dans la pratique de l'exercice coordonné. En revanche, **il conviendra d'élargir l'équipe projet aux professionnels de santé du territoire qui exercent hors MSP, afin de garantir un maximum de représentativité.**

Les orientations ACI sont-elles bien intégrées dans le projet ? OUI

Thématique ACI	Non	En partie	Oui
Socle 1 – Amélioration de l'accès aux soins			X
Socle 2 – Organisation du parcours pluriprofessionnel			X
Socle 3 – Prévention			X
Socle 4 – Crise sanitaire			X
Actions en faveur de la qualité et de la pertinence des soins			X
Accompagnement des professionnels de santé sur le territoire			X

Commentaires :

Les idées d'actions exprimées dans la lettre d'intention correspondent au cadre réglementaire des ACI. De plus, l'ensemble des missions socles et complémentaires sont engagées.

L'équipe projet souhaite construire des relations partenariales avec les institutions et dispositifs du territoire de sorte à répondre aux besoins de manière coordonnée. Néanmoins, des propositions d'actions reflètent également une volonté des acteurs de la CPTS à proposer une organisation locale spécifique de sorte à réfléchir à des solutions adaptées aux particularités du territoire RUSCINO.

La Proximité du CH et de 2 Polycliniques favorise l'accès aux urgences et au 2nd recours pour les patients. Il faudra néanmoins développer l'intégration de ces établissements et professions du second recours dans le projet afin de coconstruire des actions pertinentes et partagées, notamment pour répondre aux problématiques de lien ville-hôpital et de sortie d'hôpital qui ont été exprimées par certains professionnels à travers cette présente lettre d'intention.

Les problématiques principales de santé ont elles bien été repérées ? OUI

L'analyse des éléments statistiques, à partir de sources fiables (ARS, CPAM, REZONE, Cartosanté, Observatoire des territoires, ...) ont permis d'identifier les caractéristiques de la population et de l'offre de soins du territoire malgré les données parfois manquantes au vu de la particularité territoriale qui intègre seulement la partie « est » de Perpignan (10 IRIS), ce qui rend compliqué le recueil et l'analyse des statistiques pour cette zone.

La partie diagnostic devra être remise à jour, avec des données plus récentes et devra être approfondie durant la rédaction du projet de santé, afin de mettre en lumière les problématiques qui auraient éventuellement évoluées et d'apporter une compréhension plus fines des caractéristiques locales du territoire.

L'analyse diagnostic du projet de santé permettra également de fixer les axes stratégiques du projet (adaptés au local ainsi qu'aux orientations fixées dans le PRS) et enfin de garantir l'adéquation entre les besoins populationnels et les actions retenues.

Synthèse de l'analyse

Avis général : Favorable au projet

La lettre d'intention du projet de CPTS Ruscino correspond aux attentes réglementaires.

Le territoire correspond à un projet de CPTS et prend en compte l'ensemble de population ce qui évoque la volonté d'une approche populationnelle.

L'approche inclusive et pluriprofessionnelle est à ce jour intégrée à la démarche. Il faudra néanmoins renforcer la démarche de mobilisation des professionnels de santé du territoire, en particulier les médecins spécialistes qui constituent un nombre conséquent de praticiens sur le territoire ainsi que les autres professions pas assez représentées. Nous encourageons également l'équipe projet à élargir les membres administrateurs aux professionnels hors MSP du territoire de sorte à garantir un maximum de représentativité.

Les enjeux et les attentes du territoire ont bien été identifiés à travers ce pré-diagnostic et devront être retravaillés et approfondis lors de l'élaboration du diagnostic (quanti et quali) du projet de santé.

Enfin, les actions proposées correspondent aux 6 missions des ACI CPTS. Elles devront être revues à travers un travail collectif à l'échelle du territoire de la CPTS, afin d'approfondir les idées et de proposer un projet de santé partagé par l'ensemble des acteurs du territoire.

Avis URPS Médecins : **Avis Favorable**

Avis URPS Masseurs-Kinésithérapeutes : **Avis Favorable**

Avis URPS Infirmiers : **Avis Favorable**

Avis URPS Pharmacie : **Avis Favorable**

Avis URPS Biologistes : **Avis Favorable**

Avis URPS Orthophonistes : **Avis Favorable**

Avis URPS Orthoptistes : **Avis Favorable**

Avis URPS Pédicures podologues : **Avis Favorable**

Sage-femmes : **Avis Favorable**